

# RESISTANCE ALLIER



**Pour la Mémoire de la Résistance**  
Journal Édité et diffusé par le Comité départemental de l'Allier de  
l'Association Nationale des Anciens Combattants & Ami(e)s de la Résistance

## Éditorial

... d'un congrès à l'autre !

**Octobre 2014 à Brive la Gaillarde va rester dans la mémoire des congressistes de l'ANACR comme un moment charnière dans la vie de l'association.**

Depuis de nombreux congrès la question de la vie de l'association traverse les débats, à l'ANACR comme dans toutes les organisations mémorielles. Certaines n'ont pas survécu à la disparition de leurs initiateurs. D'autres ont choisi la voie de la transformation en confiant à une association nouvelle la charge de la pérennisation de leur action et la poursuite de leurs objectifs. L'ANACR, dont l'origine remonte au sortir de la guerre en 1945 à la volonté des Résistants FTP de préserver la mémoire de leurs combats pour la libération du pays et la reconquête de la démocratie, se fonde en réunissant l'ensemble des composantes du CNR en 1952, Pierre VILLON en étant un farouche partisan. L'association vieillit à l'unisson de ses militants. Et la question de sa survie à l'existence de ses membres fondateurs taraude les esprits depuis toujours. A l'ANACR, depuis le congrès de Sallanches en 1970, le choix était fait d'accueillir, aux côtés des anciens Résistants, les Ami(e)s de la Résistance dans une association parallèle. Ce n'est qu'une génération plus tard en octobre 2006 au congrès de Limoges, que l'ANACR intégrera les Ami(e)s de la Résistance en son sein. Elle reste aujourd'hui, quasi seule, la plus importante association attachée à la mémoire de la Résistance. Mais le temps passant, les rangs des acteurs survivants sont de plus en plus clairsemés et le passage de relais longtemps évoqué comme une perspective devient vital à présent.

Cette grande mutation a connu une phase aigüe au congrès de Brive cette année en rendant hommage aux grands anciens qui nous ont quittés de la même façon que nous accompagnons régulièrement les nôtres dans nos comités. Et à côté de l'évocation de tant d'initiatives locales nouvelles riches et reconnues au-delà des traditions commémoratives, c'est cette tension qui a traversé nos trois jours de débats jusque dans la discussion sur les modifications de nos statuts qui font passer leur périodicité de deux à trois ans au prétexte de nos difficultés économiques. Et trois ans c'est long ; comment ne pas entendre l'inquiétude des anciens qui craignent d'avoir vécu à Brive leur dernier congrès... En même temps l'inquiétude peut gagner les plus jeunes dont la tâche est rude dans un contexte où les résurgences des idéologies criminelles qui avaient ensanglanté le monde de 1939 à 1945 s'opèrent en de nombreux endroits du monde, infiltrant le pouvoir dans plusieurs pays d'Europe et prenant des airs de normalité dans une France meurtrie par les crises économiques, sociales et politiques qui en fragilisent les fondements républicains que la Résistance avait reconstruits dans le programme du CNR. C'est dans cet espace qu'il nous faut consolider l'édifice légué par la Résistance, celui d'une démocratie républicaine dans laquelle la mémoire doit enseigner la liberté, l'égalité et la paix. Aux plus jeunes que nous appelons à nous rejoindre dans l'ANACR pour partager la Résistance en héritage, c'est aussi et surtout une exhortation à faire vivre et partager son idéal pour bâtir les « jours heureux » du nouveau siècle.

Daniel LEVIEUX ■■■

Flashez ce QRCode avec votre  
smartphone pour  
accéder au site  
Internet de  
l'ANACR 03...



### au sommaire du n° 64 :

- |     |                       |     |                          |
|-----|-----------------------|-----|--------------------------|
| P 1 | Edito                 | P 5 | François Riboulet        |
| P 2 | La Goutte Granval     | P 6 | Hérisson en 1944         |
| P 3 | Jean Zay              | P 7 | Le Congrès de Brive      |
| P 4 | Montagne Bourbonnaise | P 8 | Documents et témoignages |

**Sarl CLUZEL Guy & Florent**  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
ELECTRICITE  
ENERGIES RENOUVELABLES  
1, chemin des Rocs Tél. 04 70 45 44 33  
03500 VERNEUIL EN BOURBONNAIS

**Des Opticiens  
de Réputation**

**OPTIQUE GRAS**  
La vue est votre bien le plus précieux, pensez-y !

4 rue de Paris - 03200 VICHY  
04 70 98 47 56 - Fax 04 70 31 43 26

80 rue Jean Jaurès - 03200 VICHY  
04 70 98 32 07

## COMITE LOCAL DE VICHY

### Hommage aux fusillés de La Goutte Granval

Le 7 août 1944, à la Goutte Granval (commune de BUSSET près de SAINT-YORRE), les Allemands fusillèrent 11 résistants.

La majorité d'entre eux provenaient du camp FTPF Danielle Casanova. Ils avaient été faits prisonniers lors des combats de BESSON par la Milice et les GMR qui les livrèrent aux Allemands.

Le charnier est découvert le 26 août 1944 et le 29 août ils furent enterrés au cimetière de SAINT-YORRE où un monument fut érigé.

Seuls 9 furent identifiés, les deux autres étaient si défigurés qu'il fut impossible de les identifier.

Le 14 septembre dernier, l'ANACR et la municipalité de SAINT-YORRE leur rendaient hommage.

Après les dépôts de gerbes de l'ANACR par Lucien

Guyot et Lucien Depresles accompagnés de jeunes collégiennes et par Roger Levillain, Maire de SAINT-YORRE suivirent les prises de paroles, tout d'abord du Maire, puis un message lu par des collégiennes et enfin un discours très émouvant prononcé par Alexandre Kaczerginsky, président du Comité local ANACR de Vichy.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur servi en Mairie.



**Christian BERTRAND** ■■■

**Comité local St Pourçain Montmarault**



## COMITE LOCAL DE VICHY

### Germain BOUTONNET nous a quittés le 22 septembre dernier.

Germain était encore à son domicile de Bellerive, dans une condition physique et avec une vivacité intellectuelle qui ne trahissaient pas ses 103 ans. Il y a quelques années à peine, il organisait encore des tournois de Bridge !

Membre attaché à notre association, Germain Boutonnet restait des plus fidèles adhérents de l'ANACR qu'il soutenait généreusement.

Il était né dans une modeste famille de cultivateurs le 22 décembre 1911 aux confins des Combrailles, à Saint Quintin sur Sioule. Il avait juste 6 ans quand il perdit sa mère en 1917, alors même que son père était mobilisé. C'est auprès de ses grands-parents paternels qu'il va ensuite grandir.

Il effectuera son service militaire aux « Chasseurs Alpains » de 1931 à 1933. Après une formation d'infirmier au Val de Grâce à Paris il s'engagera en 1935 à La Garde Mobile Républicaine (titularisé en 1937). En 1938, Germain est affecté en Gendarmerie Départementale à la brigade de Ballon ; et c'est à Reims qu'il épousera Yvonne VOIRON. Admis dans le Corps des Sous-Officiers en 1939, il y restera jusqu'à la fin de la Guerre en 1945.

C'est durant l'année 1944 qu'il est entré activement dans la Résistance. « Du 22 juin au 15 août, son groupe de Ballon a puissamment aidé les troupes Alliées dans leur avance en détruisant des voies de communications, et en infligeant à l'ennemi de fortes pertes en hommes et en matériel ». Signé, KOENIG.

Germain BOUTONNET a été cité à l'ordre du Régiment, comportant l'attribution de la Croix de Guerre avec citation à l'ordre de la division étoile d'argent et à l'ordre du régiment étoile de bronze, médaille militaire à titre exceptionnel ; il est également Titulaire de la Médaille Coloniale en 1957 et promu au grade d'Officier de l'Etoile Noire du Bénin.

De 1945 à 1949 il a servi au détachement de Gendarmerie de la Guadeloupe où il sera nommé Maréchal des Logis Chef le 1<sup>er</sup> mars 1948.

De 1949 à 1960 il sert en Afrique Equatoriale Française au Moyen-Congo, détaché comme Chef de District, poste où il excella et dont il était fier.

Ensuite ce fut l'OUBANGUI-CHARI puis BANGUI, où il est nommé Adjudant en 1950, puis Adjudant-Chef en 1955 où il termine sa carrière Outre-Mer en fin d'année. En 1961, Il prit sa retraite à BALLON (Sarthe), avant de venir s'installer à Bellerive en 1972, où il avait des attaches familiales. Après le décès de son épouse en 1993, Germain vécut seul dans sa maison de la rue Maurice Chalus jusqu'à la fin de cet été..

La disparition de Germain Boutonnet est une grande perte pour notre Comité ; nous avons participé à ses obsèques avec nos porte-drapeaux aux côtés de ceux de l'Ufac, du Souvenir Français et de la Gendarmerie.

**Alexandre KACZERGINSKI** ■■■

**Président du Comité de Vichy**

## COMITE LOCAL DE VICHY

25 juin 2014, à Cusset, hommage était rendu à la mémoire de Jean ZAY...

**A**U nom du Comité des 80 et passagers du Massilia, le président Joseph BLETHON a évoqué les quatre années du calvaire de Jean ZAY et sa fin tragique assassiné.

### Des prémisses...

20 juin 1940, en début de journée à Bordeaux, est affiché le texte suivant, signé Darlan, ministre de la Marine :

« Le gouvernement, en accord avec les Présidents des Chambres, a décidé hier 19 juin, que les parlementaires embarqueraient sur le Massilia, aujourd'hui à 20 heures »

Malgré ce texte officiel, les 27 passagers du navire, 26 députés et un sénateur, furent et le sont encore trop souvent, considérés comme des traîtres et des déserteurs.

« Il serait grand temps que la vérité historique fût connue et que l'on rende l'hommage qui leur est dû aux passagers du Massilia. Bien avant le vote des 80 à Vichy, en juillet 1940, des élus de la Nation, de tous bords, avaient refusé le déshonneur et la honte. Ils ne parlaient pas se mettre à l'abri. Ils parlaient combattre à partir des territoires alors sous domination française. »

Marie-Claire Mendes France écrit ce texte dans le journal « le Monde » du 31 octobre 1997.

Dès le 16 juin 1940, des parlementaires de toutes tendances politiques, sur ordre des Présidents des Chambres (Jules Jeanneney et Edouard Herriot), ainsi que de Paul Reynaud Président du Conseil, avaient manifesté la volonté de continuer la lutte en essayant de gagner l'Afrique du Nord. Marie-Claire Mendes France peut témoigner, elle se trouvait à bord en compagnie de Pierre Mendès-France. Mais une autre personne, très jeune à cette époque et parmi nous aujourd'hui, accompagnait son père sur ce navire : Catherine Martin-Zay.

En effet Jean Zay, Ministre brillant de la troisième république, aux idées novatrices et pérennes, député à 27 ans, ministre à 32, avait regagné Bordeaux, siège du gouvernement, comme la législation le lui permettait. Il était sous-lieutenant, engagé volontaire, attaché militaire à l'Etat-major de la IV<sup>ème</sup> Armée basé à Clermont Ferrand.

- 20 juin 1940 : embarquement
- 21 juin 1940 : appareillage du Massilia dans l'estuaire de la Gironde au Verdon.
- 24 juin 1940 -7 h 45 : le navire est en vue de Casablanca.
- 25 juin 1940: le Général Noguès, commandant les troupes au Maroc refuse de recevoir les passagers.

Darlan a changé d'avis.

« Pour les soi-disant gouvernants de Vichy, agissant sous la chambrière d'Hitler et le martinet de Mussolini, il s'agit surtout de faire croire que la France a eu tort d'entrer en guerre et que doivent être punis ceux qui s'y sont décidés » (discours à Radio Londres du Général de Gaulle).

- 8 juillet 1940: Le général Weygand demande l'ouverture d'une information contre X pour poursuivre « Les menées des parlementaires du Massilia »
- 16 août 1940: ramené en France métropolitaine, Jean Zay est traduit devant le tribunal militaire de la 13<sup>ème</sup> région à Clermont Ferrand en compagnie de Mendès-France, Vienot et Wiltzer ; le même Tribunal qui avait condamné à mort de Gaulle.
- 20 août 1940 : condamnation de Jean Zay à la déportation à vie.
- 20 juin 1941 : incarcéré à Riom Jean ZAY peut recevoir son épouse et ses deux filles.



### A l'épilogue

20 juin 1944, il y a 70 ans, il est extrait de sa cellule. Des miliciens à la solde de Darnand, le chef de la Milice française, le conduisent avec deux autres personnes au lieu de leur supplice. Les corps des trois fusillés seront jetés dans un trou, grenadés pour les rendre méconnaissables.

Le 12 septembre 1945 leurs dépouilles sont découvertes par des chasseurs.

A l'énoncé de ces faits, nous constatons que les nazis allemands ne sont jamais intervenus dans cet assassinat.

Mais par contre :

- Noguès était un général français.
- Weygand, était un général français.
- Perre, colonel Président du tribunal militaire était français
- Degache, colonel commissaire du gouvernement était français
- Darnand, fondateur de la milice, bras de la Gestapo, était français
- Develle , Cordier, Milliou, les assassins, étaient français.
- Et Pétain, le maréchal, chef de l'Etat responsable était Français.

### Que reprochait-on à Jean ZAY ?

Son avocat, Alexandre Varenne, soulignait fort justement le caractère politique de ce procès. Très vite et la lecture de la presse nous l'apprend, c'est au Juif, au Franc-maçon, au ministre du Front populaire, à l'initiateur d'un programme révolutionnaire de l'Education Nationale que le gouvernement s'en prend. Les lecteurs de « Gringoire » et de « Je suis partout », les fidèles de Brasillach, les suppôts de Darnand, de Laval, de Darquier de Pellepoix ne pouvaient le laisser en vie.

Mais alors, 70 ans après, est-on sûr que cet assassinat n'est qu'un fait de l'Histoire avec un grand H, celle qui théoriquement ne se reproduit jamais ? Ou bien le destin de cet homme entre-t-il dans le « Passé », celui que Faulkner décrivait « comme ne mourant jamais, car il n'est même pas passé ».

La tolérance, le respect de la démocratie, doivent aller de pair avec l'innovation politique. Il ne faut jamais oublier mais admettre, comme l'écrivait Jean Zay dans « Grandeurs et Solitudes » que « les grandes secousses de l'histoire font de terribles révisions dans les destinées humaines » Révisions qui s'orienteront vers le « bien » ou vers le « mal ».

La vigilance et la responsabilité des citoyens s'imposent.

**Joseph BLETHON ■■■**  
**Co-Président du Comité de Vichy**  
**Président Comité des 80 et Passagers du Massilia**

## COMITE LOCAL DE VICHY

Journée de la Mémoire en Montagne Bourbonnaise, dimanche 7 septembre 2014.



La deuxième journée en mémoire des victimes du nazisme et de l'Etat Français du maréchal Pétain s'est déroulée le dimanche 7 septembre. Le rassemblement des participants et des porte-drapeaux s'est effectué au Mayet de Montagne à 8h 30, pour un départ vers la stèle « du Cluzel », route de Vichy. C'est à cet endroit que fut abattu Claude Mondière après son arrestation à son domicile de Lavoine par des miliciens, le 24 juin 1944. Lucien Richard, adjoint au maire du Mayet relata les circonstances de sa mort et insista sur le poids du sacrifice consenti par ceux qui venaient en aide aux résistants-maquisards. Gérard Charasse, député de la circonscription, invita l'assistance à perpétuer le travail de mémoire.

Après l'hommage rendu par Jean-Marc Bourel, maire de La Chabanne, au jeune Tachon tué sur la route du Mayet à Laprugne le 29 août 1944, le cortège de voitures se rendit à Ferrières sur Sichon, devant la stèle François Riboulet, arrêté par les nazis et mort en déportation à Büchenwald le 13 mai 1944. Après un dépôt de gerbe

par l'ANACR de Vichy et Jean-René Lafaye, adjoint au maire de Ferrières, Henri Diot prononça une allocution évoquant l'horreur de la déportation dans les camps nazis.

La dernière étape fut la stèle « du Caco », à Lavoine, où Jean-Dominique Barraud, maire de cette localité, rappela le sort tragique de trois enfants du pays, Courandon, Claude Vallas et Claude Mondière. Joseph Blethon, au nom de l'ANACR et du Comité en l'Honneur des Quatre-vingt Parlementaires qui refusèrent les pleins pouvoirs à Pétain, évoqua les dangers représentés par les idéologies extrémistes et les souffrances engendrées par les guerres qu'elles déclenchent.

Après le vin d'honneur offert par la municipalité de Lavoine, les participants ont dégusté un copieux repas au restaurant « Le Chalet » à la Loge des Gardes.

**Henri DIOT ■■■**  
**Comité local de Vichy**

### **Henri DIOT a pris la parole pour évoquer la mémoire de François RIBOULET.**

La stèle devant laquelle nous nous trouvons ainsi que la plaque apposée sur la façade de la maison qu'occupait François Riboulet mentionnent « déporté et décédé au camp de Büchenwald ».

Nous ne pouvons imaginer ce que ces quelques mots évoquent d'épreuves, de souffrances, de conditions de vie inhumaines.

Il n'est revenu de ce lieu sinistre que l'alliance de François Riboulet, remise à sa famille par un compagnon d'infortune rescapé de l'enfer concentrationnaire. François Riboulet n'a pas eu la possibilité de raconter son calvaire, mais d'autres ont témoigné, et on peut reconstituer ce que furent la déportation et la détention dans les camps nazis. Je voudrais donc aujourd'hui vous rappeler cette réalité effrayante.

« Le camp de concentration nazi de Buchenwald se

caractérise par la cruauté de son histoire et par sa spécificité politique.

Pendant huit ans, de juillet 1937 à avril 1945, le système concentrationnaire de Buchenwald exécute, élimine, torture, exploite, affame, déshumanise des centaines de milliers d'hommes, et livre à la postérité ce que l'humanité peut faire de pire et de mieux : des bourreaux qui ont martyrisé les hommes et des héros dont la solidarité a tantôt sauvé, tantôt rendu espoir à une masse humaine anéantie par la vie concentrationnaire. »

C'est ainsi qu'Agnès Triebel, auteur de l'ouvrage « La Déportation dans les camps nazis » évoque ce que fut le camp de concentration de Buchenwald l'un des plus sinistres du système que les nazis avaient mis en place dans une Europe dominée.

François Riboulet a été arrêté le 22 novembre 1943, dans des conditions que j'ai évoquées les années précédentes. Emprisonné à Vichy, puis à la Mal-Coiffée à Moulins, interné à Compiègne, il est déporté à Buchenwald le 17 janvier 1944, dans le convoi 1171 ; il y arrive le 19 janvier et devient alors le prisonnier matricule 40353.

Comme François Riboulet, René Coutarel était un résistant d'Auvergne qui fut arrêté et déporté à Buchenwald depuis le camp de Compiègne, à quelques jours seulement d'intervalle. Voici ce qu'écrivait sa fille Martine Coutarel dans le livre qu'elle consacre à la mémoire de son père intitulé: « Du Chêne de Goethe aux étoiles »:

« Le 22 janvier 1944, 2006 hommes dont 1864 Français, partent de la gare de Compiègne pour l'Allemagne. C' est le 15<sup>ème</sup> convoi parti de Compiègne.

Les conditions de transport -car il s'agit bien d'un transport d'hommes- sont indescriptibles. Les prisonniers sont rapidement et brutalement entassés dans les wagons ouverts, cent par wagons. Les SS comptent, recomptent, hurlent, frappent, vocifèrent tout comme leurs chiens. Un climat de terreur est installé et celui de la déshumanisation va suivre.

Quand enfin le brouhaha s'éteint, les portes sont verrouillées. Le convoi roule au pas, des jours et des nuits. Le seul repas est une distribution de soupe en gare de Trèves. Les hommes restent debout, cherchant un peu d'air à travers les lattes de bois. Les plus calmes essayant d'apaiser les tensions qui montent.

C'est la pagaille, l'air est vicié par les odeurs qui se dégagent du bidon destiné aux excréments qui, en s'accumulant, finissent par déborder. Il est inutile de décrire les sentiments de compassion et d'entraide envers les plus faibles, les plus malades pour certains, et d'agressivité pour d'autres. Ils souffrent tant du manque de place, d'air et d'eau que la faim devient presque secondaire. Le wagon n'est plus qu'un crescendo d'impatience, d'énervement, voire de violence ».

Voici maintenant comment le pasteur Aimé Bonifas, arrêté lui aussi en 1943, décrit son arrivée au camp de Büchenwald:

« Toujours encadrés de policiers armés de matraques, nous sommes conduits devant le bâtiment des douches. Et il faut attendre, debout, sans rompre les rangs. Il est très tard, on a faim, on a soif, il commence à pleuvoir, la



colonne n'avance que lentement. Enfin, vers deux heures du matin, c'est à mon tour d'entrer. En un instant, je suis dépouillé de tous mes vêtements, absolument nu, rasé à la tondeuse électrique sur toutes les parties du corps, douché, aspergé d'un désinfectant, habillé avec les effets hétéroclites que l'on m'attribue, comme ils se présentent, je reçois un dossier matricule et je me retrouve dehors avec mes camarades complètement abasourdis. Je ne suis plus désormais que le « Häftling » 20 801. Voilà comment, grâce à l'organisation allemande, fonctionne l'usine à déshumaniser."

De 1937 à 1945, 266 000 personnes ont été enregistrées dans le camp. 56 000 ont succombé, de faim, de maladies ou d'épuisement ou ont été

froidement assassinés. François Riboulet fut l'un d'entre eux.

Nous sommes ici pour honorer sa mémoire . J'ai insisté l'année dernière sur l'importance des symboles qui figurent sur ce monument, symboles qui portent des valeurs sacrées : l'attachement à la Liberté, à la Justice, à la Solidarité, à ce qui fonde notre République. François Riboulet, et son fils Jean-Baptiste, ont porté ces valeurs avec un courage et une droiture exemplaires, leurs descendants peuvent en être fiers, et nous, habitants de Ferrières, reconnaissants de leurs actions dans la Résistance qui a tant compté dans la reconquête, non seulement de la liberté et de la République, mais surtout de l'honneur de notre Patrie meurtrie et divisée.

Les horreurs que je viens de décrire appartiennent-elles à un passé lointain? L'histoire peut-elle conduire de nouveau les hommes à de tels crimes? Nous savons bien que la guerre n'est pas loin de nous, ni dans le temps, ni dans l'espace. Nous savons bien également, que pour préserver la Paix, il nous faut connaître précisément le passé et en tirer les leçons qui s'imposent, mais aussi, imprégnés du message que nous ont transmis les Résistants comme François Riboulet, rejeter tout ce qui va aujourd'hui à l'encontre des libertés, de la justice et du respect de la dignité humaine. Tel est le sens de cette cérémonie et d'une façon générale, du travail de mémoire. Je terminerai simplement avec cette citation de Paul Vaillant-Couturier : « L'intelligence défend la Paix; l'intelligence a horreur de la Guerre ».

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE**  
**TRAITEUR**  
Le plaisir du goût et des yeux  
Sarl  
**BIDAUD-MARCUS**  
25 grande rue - 03140 CHANTELLE  
tél. 04 70 96 66 12

Travaux publics  
Electricité HTA et BTA  
Eclairage public  
Illuminations  
Réseaux humides  
Réseaux gaz  
Réseaux télécom  
Installation éolienne  
Installation photovoltaïque

**VIGILEC**  
27 bis Falcourt - BP60  
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule  
tél. : 04.70.43.25.15  
fax : 04.70.45.76.83

**POMPES FUNEBRES PRIVEES**  
**SARL Didier BEAUDONNET**  
Organisation complète d'obsèques  
CHAMBRE FUNÉRAIRE  
Contrat pré-obsèques  
TRANSPORT DE CORPS  
AVANT et APRES MISE EN BIÈRE  
OUVERTURE et FERMETURE DE CAVEAUX  
GRAVURE - DÉCAPAGE DES MONUMENTS  
**MAGASIN de FLEURS NATURELLES**  
**CADEAUX - ARTICLES FUNÉRAIRES**  
Z.A. - rue des Laiteries - 03230 BILLENVAUX - Tél : 04 70 38 23 34

## COMITE LOCAL NORD ALLIER

### 1944 à Hérisson : le bruit des bottes...

Le mercredi matin-là, lorsque les habitants d'Hérisson s'éveillèrent une activité inhabituelle régnait. Quelque 1200 soldats allemands accompagnés de miliciens avaient investi la tranquille cité des bords de l'Aumance. Des soldats équipés de mitrailleuses, de fusils mitrailleurs et de lance-flammes étaient postés sur les collines alentour, au vieux château, en fait sur toutes les hauteurs dominant la ville. D'autres gardaient chaque route conduisant à Hérisson et les rues grouillaient d'uniformes allemands. Il était donc impossible à quiconque d'entrer ou de sortir du bourg sans être arrêté et fouillé<sup>(1)</sup>.

Des officiers allemands et des miliciens se rendirent à la Mairie et demandèrent le maire. Celui-ci, Monsieur COLLIN, étant malade, on alla chercher l'adjoint Joseph LESAGE (professeur d'Allemand retraité) qui jura ses grands dieux qu'il n'y avait jamais eu de maquis à HÉRISSEON. Il fut secondé en cela par Léon CHAUCHARD, également professeur d'Allemand. (Avisé de l'opération, l'État-major du maquis avait quitté les lieux).

Joseph LESAGE et Léon CHAUCHARD durent se montrer très convaincants et habiles car tout semblait mis en scène pour faire d'Hérisson un second ORADOUR-SUR-GLANE.

Dépités, les miliciens sortirent le buste de la République et le brisèrent sur la place devant la mairie<sup>(2)</sup>. Pendant ce temps, fouilles, perquisitions et arrestations étaient opérées par Allemands et miliciens. Parmi les arrestations, citons d'abord 4 juifs :

- M. HANOT qui logeait à l'Hôtel MONEY.
- M. GROSSU qui habitait rue de Gateuil (la rumeur le désignait comme traître).
- Un couple qui logeait à l'Hôtel CARRE (ils furent relâchés rapidement).

Les Hérissonnais arrêtés :

- Jean MONEY, hôtelier, qui hébergeait souvent les chefs du maquis fut emmené, par la milice, à SAINT-AMAND puis relâché le soir ou le lendemain.
- Jean METENIER et de LIGNAC (beau-frère du Comte de la CELLE) furent emmenés par les Allemands mais s'évadèrent près de DIJON.
- Jean et Renée DEBARBAT furent emprisonnés à La Mal Coiffée, à MOULINS, et y demeurèrent jusqu'à la libération. Quant à Louis COLAS, il ne dut son salut qu'à son grand âge.

Voici les faits : du vieux château, des soldats allemands repèrent un homme enfouissant quelque chose dans un tas de fumier déposé près du Bateau (pré bordant l'Aumance), dans lequel paissaient les deux vaches appartenant à Louis COLAS, habitant rue Davenière. Fouillant le tas de fumier, les allemands y trouvèrent des cartouches de fusil de chasse. L'enquête les mena bien évidemment à Louis COLAS qui put prouver qu'à son grand âge, il n'avait pu se déplacer aussi vite du pré

à son domicile. Quant au coupable, Gilbert AUCLAIR, habitant vers le pré, il ne fut pas découvert et ne se dénonça bien sûr pas. Là encore, le pire avait été évité. Vers 13 heures, Allemands et miliciens quittèrent les lieux au grand soulagement de tous les Hérissonnais. Dans son journal de guerre, le général allemand BRODOWSKI, commandant la région, notera, à la date du 13 juillet, le compte-rendu suivant concernant l'unité qui pratiqua l'opération: « Ratissage région MONTLUÇON - HÉRISSEON - COSNE - MONTLUÇON, aucun contact avec l'ennemi, 13 arrestations, 1 V.L. terroriste récupéré »<sup>(3)</sup>. Le V.L. terroriste en question n'a pas été récupéré sur Hérisson. Par contre une moto, probablement appartenant à la milice, resta derrière le petit bâtiment de l'ancienne bascule place Louis Lagarde. Le soir, René CHEVRIER nous la fit récupérer et placer au garage PERINET; le lendemain, je la conduisis à VENAS (commune située à 4 km d'Hérisson), dans le vieux chemin de « Riaitière » où étaient stationnés quelques véhicules du maquis.

Quant à moi, qui vous raconte ce 12 juillet à Hérisson, je fus sauvé par du colza. Sans cette crucifère, ma vie aurait sans doute complètement basculé ce jour-là. A cette époque, je vivais chez mon oncle AUTISSIER à « La Bergère » (3 km d'Hérisson). Tous les matins, avec mon cousin Jean AUTISSIER, nous descendions, à bicyclette, à Hérisson. Ce jour-là, mon oncle me demanda de rester afin de l'aider à faucher une petite parcelle de colza. Mon cousin partit donc seul et fut arrêté route de Cérilly (sortie nord d'Hérisson). Démobilisé depuis juillet 1940 et possédant des papiers en règle, il ne fut pas inquiété. Si ce jour-là j'avais été avec lui, ne possédant aucun papier puisque j'étais réfractaire au S.T.O. depuis début mars 1943, possédant par contre un revolver dans ma poche comme tous les maquisards de l'époque, j'aurais, au mieux rejoint le groupe des prisonniers ou, au pire, fini d'une rafale de mitrailleuse dans les rochers de « Cacheloup »<sup>(4)</sup>. Depuis ce jour, le nom de colza n'évoque plus seulement pour moi la plante à fleurs jaunes donnant une huile appréciée mais surtout un certain parfum de liberté.

Pour remercier Joseph LESAGE qui sut ce jour-là trouver les mots qu'il fallait, les habitants reconnaissants donnèrent son nom à la place centrale du bourg d'Hérisson.

**Roger VENUAT ■■■**  
**Comité local Nord-Allier**

1. A ma connaissance, une seule personne, Simon JOLIVET réussit à franchir le dispositif mis en place par les Allemands en se cachant dans les « salins » pour traverser l'Aumance au gué de « Crochepot » juste en aval du bourg d'Hérisson.
2. En 1945, une nouvelle Marianne portant la croix de Lorraine remplaça le buste brisé.
3. Voir « De ViCHY à VALMY » d'André SEREZAT.
4. Enormes rochers situés à la sortie nord d'Hérisson, route de Cérilly.

# CONGRES NATIONAL DE L'ANACR BRIVE 2014

## Commission Transmission de la Mémoire



Le Congrès National de l'ANACR qui a eu lieu à Brive cette année a été l'occasion de rencontrer les délégués de toute la France, ou presque, et donc d'échanger autour de nos pratiques et de nos interrogations au sein de nos départements respectifs. L'une des missions essentielles de l'ANACR consiste en la transmission de la mémoire de la Résistance et de la Déportation, c'est pourquoi une commission a été formée pour en évoquer les différents aspects, réunissant plus de deux cents délégués. Les échanges y ont été particulièrement fructueux, dans un état d'esprit très fraternel.

Transmettre la mémoire, c'est s'adresser notamment aux jeunes générations, dans le cadre scolaire qui s'y prête bien. Les jeunes scolarisés aujourd'hui occupent une place particulière dans la chaîne mémorielle, car ils seront sans doute les derniers à écouter les témoignages des anciens Résistants et Déportés, ensuite, ce seront les historiens qui livreront leur vision de cette période de notre passé. Quels sont les moyens de toucher le public des jeunes scolaires ? En premier lieu, il y a l'enseignement de l'Histoire à tous les étages de la scolarité. Mais la part consacrée à la Résistance et à la Déportation dans les programmes et les manuels est extrêmement congrue, et ne permet pas une approche suffisamment précise pour cerner la réalité de cette période. Il a été émis l'idée d'une intervention commune auprès des services du Ministère de l'Education Nationale de la part de l'ANACR et de l'Association des Professeurs d'Histoire et Géographie (APHG) pour donner à ces chapitres une importance plus significative. En second lieu, le Concours National de la Résistance et de la Déportation, créé en 1961, a pour objectif essentiel de faire connaître cette période, en favorisant les rencontres entre les jeunes et ceux qui ont été les acteurs de l'Histoire.

Le CNRD est le plus important concours scolaire organisé conjointement par l'Education Nationale et les associations d'anciens combattants. Il rencontre un large succès, avec cependant des différences selon les départements. L'ANACR y prend une part essentielle, en organisant notamment des rencontres entre les jeunes et les témoins au sein des établissements scolaires. Il paraît utile, dans cette optique, de prendre contact dès le début de l'année scolaire, avec les chefs d'établissement pour leur proposer ce type d'intervention. Les membres de l'ANACR doivent apparaître comme des intervenants légitimes et reconnus par les Inspections Académiques, afin de ne pas permettre à de prétendus témoins d'apporter une vision partisane et polémique de la période de l'Occupation. Les camarades du Vaucluse se sont montrés particulièrement inquiets à ce propos. La participation au CNRD, et les rencontres avec les Anciens Résistants ou Déportés, sont des moments forts pour les jeunes candidats. Ceux qui ont le mérite d'être récompensés, par un voyage le plus souvent, en gardent un souvenir inoubliable, et fondateur de leur citoyenneté. Il

existe dans certains départements des Amicales d'Anciens Elèves lauréats du concours, qui deviennent à leur tour des vecteurs de la Mémoire. Le CNRD est ouvert aux élèves de primaire dans plusieurs départements, et donne lieu à des réalisations intéressantes, basées sur l'histoire locale.

La mémoire ne concerne cependant pas que les jeunes scolarisés. Il convient de toucher aussi des publics plus variés, en particulier la tranche d'âge 20/35 ans peu présente dans les différentes cérémonies. Ainsi, par exemple, le Comité du Jura organise des conférences dans les prisons, ou les centres de réinsertion, favorisant une prise de conscience de ce qu'est la citoyenneté française.

Toucher un public le plus large nécessite des actions variées et bien ciblées. L'ANACR se montre très active et imaginative : pièces de théâtre, enregistrements vidéo, expositions thématiques, recueils de témoignages, chemins de la Mémoire, musées locaux, tout cela participe, au même titre que les cérémonies, à sensibiliser le public et l'informer sur ce que fut la Résistance et sur quelles valeurs elle se fonde, valeurs qui sont encore aujourd'hui le socle de notre République. Internet représente de nos jours un outil incontournable pour diffuser la mémoire et les idées qui fondent l'ANACR. Il existe de nombreux sites départementaux, souvent fort riches, mais chacun est organisé de façon particulière. A l'initiative de notre délégation, l'idée de travailler à l'harmonisation des pratiques pour donner à chaque site une organisation commune et dynamiser le site national a été retenue ; à cet effet un groupe de travail devrait être mis en place auprès de la direction nationale.

Toutes ces activités demandent du travail, de l'organisation, beaucoup d'engagement. L'ANACR y prend toute sa part, mais elle ne saurait assumer seule cette mission. Bien souvent, les associations patriotiques se rassemblent au sein de Comités d'Union qui œuvrent ensemble pour la transmission de la mémoire. Le Souvenir Français apparaît comme un partenaire complémentaire de l'ANACR. Ceux qui défendent un idéal de liberté, égalité, solidarité, respect de la dignité humaine et refus de toute discrimination doivent pouvoir se rassembler pour défendre ces valeurs dans une période où justement elles apparaissent durement menacées.

Enfin, la reconnaissance du 27 mai comme journée nationale de commémoration de la Résistance offre de nouvelles possibilités de maintenir vivace la connaissance de cette période si importante dans la construction d'un monde solidaire et citoyen. L'ANACR s'est largement investie dans cette commémoration, souhaitons que cet élan s'amplifie encore au cours des années à venir.

**Henri DIOT ■■■**  
**Comité local de Vichy**  
**Délégué au Congrès National de l'ANACR**

## DOCUMENTS & TEMOIGNAGES

### Il n'est jamais trop tôt !

Le temps passant, la mémoire des faits est sujette à la fragilité des hommes qui la portent. La mission des militants de l'ANACR visant à conforter et diffuser la connaissance des combats et des valeurs de la Résistance nécessite un travail patient et méticuleux de collecte, d'analyse et de présentation de toutes leurs traces. Les récits des événements qu'il est utile de croiser, les documents conservés, tout ce qui émaille l'histoire de la vie des Résistants doit être préservé pour instruire les générations nouvelles des leçons du passé. A cet effet, toutes celles et tous ceux qui ont pu conserver par devers eux des documents, des images, des

objets, ou qui ont des récits en mémoire, témoignages enregistrés, peuvent nous les confier pour que nous en conservions la trace et que nous puissions ainsi abonder notre Mémorial de la Résistance.

Vous conservez bien sûr les documents, textes, images, ouvrages ou objets inventoriés, après qu'ils aient été photographiés ou numérisés.

Ensuite, le versement aux archives départementales ou aux fonds d'un Musée de la Résistance peut assurer à la fois leur conservation et leur accès pour les passionnés de cette période de notre histoire.

Contact et information au 04 70 47 19 01.

**Daniel LEVIEUX ■■■**  
**Comité local Meillard – Le Montet**

## Congrès National de l'ANACR - Brive-la-Gaillarde du 10 au 12 octobre 2014

Résolutions et autres textes à consulter en ligne sur le site de l'ANACR 03.



La délégation de l'Allier

« **Savoir c'est se souvenir** », l'ANACR fait sienne cette maxime du philosophe grec antique Aristote. N'oublions pas l'histoire et ses enseignements : c'est parce que les peuples se souviendront du passé que, sachant ce qu'il fut, ils sauront mieux faire échec aux menaces du présent.



## RESISTANCE ALLIER

TRIMESTRIEL - 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2014 - - N° 63 – Décembre 2014

Editeur : Comité Départemental de l'Allier ANACR - rue du Carvert – 03500 Saint-Pourçain sur Sioule

Abonnez-vous, faites abonner des amis à « Résistance-Allier », adressez votre chèque établi à l'ordre de l'ANACR (10 € par abonnement) à Christian BERTRAND - 22 Route de Montord - 03500 ST-POURCAIN / SIOULE.

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : |\_\_|\_\_|\_\_|\_\_|\_\_| Ville : \_\_\_\_\_

Chers lecteurs,

Pensez à transmettre par courrier au directeur de publication à la rédaction de votre journal les informations, dates de vos manifestations, initiatives et événements divers, témoignages ainsi que les illustrations et photos qui s'y rapportent.

Pensez également à signaler à la rédaction de votre journal les éventuelles erreurs d'adresses postales. Merci.

**Directeur de publication :**

**Jacky LAPLUME**

18, rue du Cimetière - 03440 BUXIERES LES MINES

**Secrétaires de Rédaction**

**Frédéric BLANC**

7 rue des Carons - 03220 LURCY-LEVIS

**Daniel LEVIEUX**

8 route du Cheval Blanc - 03240 TRONGET

[dlevieux@wanadoo.fr](mailto:dlevieux@wanadoo.fr)

**N° CPPAP 0 914 A 05388**

**Validité jusqu'au 30/09/2014**

**(dossier de renouvellement en cours)**

**IMPRIMERIE :**

**« à vos marques communication SARL »**

**03500 SAULCET**

**BERTHOMIER  
\*B\* BOURDOIS**

**4 TAXIS**  
*Uniques Distances*  
06 78 09 39 19  
GRAND-MÉNAGESPICE  
*Jeunes et Espagnols*

**2 Ambulances VSL**  
04 70 45 44 86  
*Exclusivité VSL*

23 route de Saulcet - 03500 ST POURÇAIN SUR SIOULE

**LES VIGNERONS DE**

**Saint-Pourçain**

**BLANC- ROUGE - ROSÉ**

*Ouvert tous les jours de mai à septembre*

Vente au détail  
Dégustation gratuite

3, rue de la Ronde - 03500 ST POURÇAIN SUR SIOULE  
04 70 45 42 82 - [www.vignerons-saintpourcain.com](http://www.vignerons-saintpourcain.com)